

Rapport P-145 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-145, intitulée: «Trop c'est trop; la place du Rhône n'est pas la plaine de Plainpalais!»

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 15 mars 2006)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-145 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- d'étudier un réaménagement de la place du Rhône qui permette de maintenir une animation en y associant les habitants et les commerçants du quartier;
- à court terme, de ne plus autoriser l'installation d'attractions élevées, massives et bruyantes à la place du Rhône.